



**CRRAE-UMOA**

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne  
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

**CAHIER DES CHARGES POUR  
LE RENOUVELLEMENT DE LICENCES CISCO CME**



**Date limite de réception des offres : LUNDI 9 MARS 2026 A 12H 00MN**

## Sommaire

<b>I) OBJET .....</b>	<b>3</b>
<b>II) PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA.....</b>	<b>3</b>
<b>III) SERVICES ATTENDUS .....</b>	<b>3</b>
<b>IV) CONSIDERATIONS GENERALES.....</b>	<b>3</b>
4.1 Allotissement .....	3
4.2 Régime des prix.....	4
4.3 Conditions et modalités de paiement .....	4
4.4 Critères d'évaluation des offres .....	4
4.5 Présentation des offres .....	5
4.6 Connaissance des conditions de travail .....	6
4.7 Dépôt des offres .....	6
4.8 Compléments d'information.....	6
<b>V) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES .....</b>	<b>7</b>



## I) OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de soumission à l'appel d'offres relatif au renouvellement de licences Cisco Communication Manager Express (CME) A-FLEX-EP-CME pour une durée de trois (03) ans, au profit de la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA).

L'infrastructure de téléphonie IP basée sur les solutions Cisco Systems est dimensionnée pour 137 postes téléphoniques. L'objectif de la consultation basée sur ce cahier des charges est de sélectionner une entreprise qualifiée, qui détient l'agrément de l'éditeur de solutions Cisco.

## II) PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA

La CRRAE-UMOA est un Organisme Public International de prévoyance retraite doté de la personnalité juridique. La Caisse gère deux (02) régimes de retraite par répartition, à savoir le Régime de Retraite par Répartition du Personnel Cadre (RRPC), le Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC), ainsi qu'un Régime de Retraite Volontaire par Capitalisation (RVC). Elle gère également au profit des retraités, deux Fonds Autonomes d'Assurance Maladie (FAAM-RRPC et FAAM RCPNC).

Outre ses deux (02) Adhérents Fondateurs que sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse est ouverte aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurance de l'UEMOA, ainsi qu'aux institutions financières multinationales africaines dont le siège est situé dans l'un des Etats membres de l'Union.

## III) SERVICES ATTENDUS

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour le renouvellement, pour une période de trois (03) ans, des licences ci-dessous :

- cent trente-sept (137) licences Communications Manager Express (CME) A-FLEX-EP-CME.

La livraison devra être faite dans les locaux de la CRRAE-UMOA, au complexe immobilier de la Riviera-Bonoumin.

## IV) CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

### 4.1 Allotissement

La présente consultation est constituée d'un (01) lot unique détaillé comme suit :

- renouvellement de cent trente-sept (137) licences Communications Manager Express (CME) A-FLEX-EP-CME pour une période de trois (03) ans.



La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités de ce lot, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.

#### 4.2 Régime des prix

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

En vertu des dispositions de l'article 10 de l'Accord de Siège conclu le 8 mai 2008 entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la CRRAE-UMOA, le présent marché bénéficie du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent, en vigueur en Côte d'Ivoire.

En conséquence, les prix et modalités financières prévus dans le présent appel d'offres s'entendent hors taxes et hors frais de douane.

Les prestations proposées doivent prendre en compte toutes les dépenses résultant de l'exécution de la prestation, incluant tous les frais, charges, fournitures, livraisons, accessoires, démarches administratives, etc.

#### 4.3 Conditions et modalités de paiement

La Caisse se libèrera des sommes dues au titre du présent marché par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées.

Une avance forfaitaire de démarrage d'au plus 30 % du marché global pourrait être consentie par la Caisse, sur présentation d'une garantie délivrée par un établissement bancaire ou une société d'assurance de premier rang. Elle serait déduite du paiement à effectuer à la livraison conforme des prestations.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5 % du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler le marché.

#### 4.4 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- les délais de livraison ;
- la conformité de l'offre technique aux caractéristiques minimales ;
- la pertinence de l'offre financière ;
- la présentation des offres ;
- les références du soumissionnaire.



**NB : Les références des licences proposées par le soumissionnaire sont obligatoires. A défaut de leur fourniture, l'offre pourra être déclarée non conforme.**

#### 4.5 Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (2) exemplaires sous format papier et un (1) autre exemplaire sur support numérique (clé USB) ; le tout rangé dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine d'être considérées comme nulles :

Au coin supérieur gauche :

**" APPEL D'OFFRES POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES CISCO CME  
A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement "**

Au centre :

**Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA  
Complexe Immobilier CRRAE-UMOA,  
Rue OBIN Atsin, Riviera-Bonoumin,  
Cocody • 01 BP 2056 Abidjan 01**

**CÔTE D'IVOIRE**

En outre, chaque exemplaire de l'offre devra comporter quatre (4) parties distinctes à savoir :

- lettre de soumission ;
- présentation du soumissionnaire ;
- offre technique ;
- offre financière.



Chaque partie devra être sous enveloppe fermée portant le titre de la partie.

- Lettre de soumission

Les soumissionnaires devront produire une lettre de soumission précisant tous les éléments de leurs offres qui les engagent contractuellement. Cette lettre devra donc être signée par un responsable de l'entreprise soumissionnaire.

- Présentation du soumissionnaire

Une présentation du soumissionnaire précisant son caractère juridique et éventuellement, le lieu de tenue de la comptabilité. Elle doit comprendre également les éléments ci-dessous :

- l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale de l'État où il est établi ;
- l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de la caisse de sécurité sociale de l'État où il est établi ;
- l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce du lieu de résidence ;
- les preuves de l'agrément de l'éditeur Cisco.

- Offre technique

Les offres techniques devront être présentées conformément aux dispositions ci-après :

- les spécifications techniques des licences conformément aux exigences définies dans le présent dossier d'appel d'offres ;
- la liste des références de marchés similaires appuyées par les attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent.

- Offre financière

Les soumissionnaires devront proposer une offre financière forfaitaire et globale en Hors taxe et Hors douane, pour l'ensemble de leurs prestations. Ils devront proposer un tableau financier, comprenant les rubriques ci-après :

- désignation détaillée (logiciels, option) ;
- Quantité ;
- prix unitaire ;
- prix total ;
- taux de remise ;
- prix total net.



Toute prestation ou service proposé par le soumissionnaire et non chiffré, sera considéré comme inclus dans l'offre et ne donnera lieu à aucun frais supplémentaire.

**NB : Le soumissionnaire devra indiquer le délai de livraison des licences.**

#### 4.6 Connaissance des conditions de travail

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global et forfaitaire ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

#### 4.7 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au **Secrétariat de la Direction du Capital Humain, de l'Administration et du Patrimoine (DCHAP) situé au 4<sup>ème</sup> Etage A du Complexe Immobilier CRRAE-UMOA, Riviera-Bonoumin, Cocody.**

#### 4.8 Compléments d'information

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête **par messagerie électronique à l'adresse [darh@crrae.org](mailto:darh@crrae.org).**

Les demandes de compléments d'informations devront être formulées par écrit, cinq (05) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de l'appel d'offres.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées au soumissionnaire requérant et publiées sur le site internet de la CRRAE-UMOA, à la rubrique « Avis et communiqués ».

Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

## V) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les différentes propositions devront respecter les caractéristiques minimales détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Caractéristiques	Quantité	Durée
<b>A-FLEX-EP-CME</b>	Collaboration Flex Plan 3.0 Communications Manager Express (CME) Subscription ID : Sub2151896	137	03 ans

